

Grand Prix de la Ligue Nouvelle Aquitaine

Zone Poitou-Charentes 2025-2026

Le but du Grand Prix est d'inciter les joueurs à jouer plusieurs tournois rapides chaque saison.

Article 1

Le Grand Prix des tournois rapides de la Ligue NAQ Zone Poitou-Charentes détermine les meilleurs joueurs de la Ligue Nouvelle Aquitaine dans les catégories ci-dessous :

Catégorie	Général	1800-1999	1700 -1799	1600 - 1699	1500 - 1599	1400-1499
1 ^{er} prix	100€.	60€.	60€.	60€.	60€.	60€.
2 ^{ème} prix	70€.	40€.	40€.	40€.	40€.	40€.
3 ^{ème} prix	40€.	20€.	20€.	20€.	20€.	20€.

Ces prix sont garantis si 8 tournois participent au Grand Prix, dans le cas contraire les prix seront revus à la baisse.

Le dernier Elo publié est utilisé pour le classement des joueurs lors d'un tournoi.

Pour être classé dans le GPL, un joueur doit disposer d'un classement FIDE. Le Elo retenu est celui du classement Elo Rapide FIDE, à défaut le Elo FIDE, à défaut le Elo Blitz FIDE.

Dès lors qu'un joueur intègre une catégorie Elo du GPL , sa catégorie Elo de prix ne changera pas au cours de la saison.

La grille américaine du tournoi publiée sur le site de la FFE sera utilisée pour établir le classement du GPL.

Le classement et les prix du Grand Prix ne concernent que les joueurs affiliés dans un club de la Ligue Nouvelle Aquitaine.

Les prix sont non cumulables, et si un joueur est susceptible d'obtenir à la fois un prix au classement général et dans sa catégorie alors on lui attribue le prix le plus important, et si le montant est le même il obtient le prix au classement général.

Article 2

Les tournois du Grand Prix doivent être homologués FIDE.

Ils doivent aussi être homologués Grand Prix de la Ligue Nouvelle Aquitaine Zone PCH.

Pour cela :

- le tournoi doit être inscrit au calendrier de la ZID PCH
- le total des prix garanti doit être au minimum 600€.
- le tournoi doit comporter 7 rondes, en cadence Fischer 15 min + 5s (ou 20 min KO)
- les départages utilisés doivent être, dans l'ordre, le Buchholz, le Cumulatif, et laPerformance.

Le nombre de tournois participant au Grand Prix est limité à douze

La liste de ces tournois sera publiée quand les conventions auront été retournées et par conséquent les rapides confirmés.

Article 3

Chaque organisateur de tournoi rapide du Grand Prix signe une convention et s'engage :

- à verser à la ligue de Nouvelle Aquitaine 1€ par joueur inscrit à son tournoi.
- à indiquer « Grand Prix de la Ligue Nouvelle Aquitaine, Zone Poitou-Charentes » sur son affiche
- à afficher le règlement du Grand Prix, ainsi que le classement provisoire établi à l'issue du tournoi précédent
- à faire la publicité de tous les tournois suivants du Grand Prix lors de son tournoi

Article 4

Barème d'attribution des points :

Après chaque tournoi, le responsable du Grand Prix établit un classement pour donner des points aux cinq premiers du classement général, et de chaque catégorie.

Les points sont attribués à la place, après départage des ex-æquo au Bucholz, puis au Cumulatif, enfin à la Performance.

Le 1^{er} marque 5 points, le 2^{ème} a 4 points et ainsi de suite jusqu'au 5^{ème} qui marque 1 point.

Article 5

Le classement final du Grand Prix s'effectue à la fin de la saison en cumulant les meilleurs scores obtenus par chaque joueur dans les tournois du grand prix. Ce cumul est limité à cinq tournois maximum. Ainsi, un joueur ne garde que ses cinq meilleurs scores.

En cas d'ex-æquo, le départage tient compte, dans l'ordre

:

- de la participation au plus grand nombre de tournois
- du plus grand nombre de 1ères places (5 points), puis de 2e places (4 points), etc.
- de la place dans le tournoi du Grand Prix le plus récent (auquel au moins un des joueurs ex-aequo a participé).

Article 6

La remise des prix du Grand Prix se fera lors du 1^{er} rapide du Grand Prix 2026-2027

Grand Prix de la Ligue Nouvelle Aquitaine

Saison 2025-2026

CONVENTION

2025/2026

Nom : _____

Prénom : _____

Club : _____

Fonction au Club : _____

Date du tournoi rapide : __/__/20__

Je m'engage à respecter le règlement du Grand Prix et à verser au plus tard quinze jours après le tournoi, à la Ligue de Nouvelle Aquitaine, 1€ par joueur inscrit au tournoi rapide.

Date :

Signature :

La présente convention est à renvoyer à Ludovic PERCHE par courriel :

Courriel : perche.ludovic@bbox.fr ---- Tel : 06 30 42 80 11

Règlement à la ligue par virement bancaire :

Relevé d'identité bancaire

Titulaire du compte

LIGUE DE NOUVELLE AQUITAINE DES
ECHECS
130 B RUE AMEDEE SAINT GERMAIN
33800 BORDEAUX

Domiciliation

LANGON (01834)
18 PLACE DU GENERAL DE
GAULLE
33210 LANGON



BIC

CRLYFRPP

IBAN

FR87 3000 2018 3400 0007 2092 K22

RIB

Banque
30002

Indicatif
01834

N° Compte
0000072092K

Clé RIB
22

Contact du trésorier de la ligue : finances.naq@gmail.com